

# Séance du 17 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept décembre, à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Catherine PROVOST, maire.

Présents : Philippe BIRON, Christelle DEBAIL, Martine DEJOUX, Odile DURET, Guillaume HERMES, Daniel MARCHAND, Catherine PROVOST, Julien TABOULOT, Yousef TAOUFIK, Yolande VANIEMBOURG

Absents excusés : Louis BERNARDET (a donné pouvoir à Philippe BIRON), Gilles CHAMBONNIER (donné pouvoir à Julien TABOULOT), Grégory DUDON (a donné pouvoir à Catherine PROVOST), Marina MERLE (a donné pouvoir à Christelle DEBAIL)

Absents : Cécilia GAUCHARD

Secrétaire de Séance : Odile DURET

<b><u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u></b>	15
<b><u>En exercice :</u></b>	15

Date de la convocation :	12/12/2022
Date de l'affichage :	19/12/2022

## CR DE LA REUNION DU 28 NOVEMBRE 2022

Le compte-rendu de la réunion du 18 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

## 2022/00779 : décision modificative du budget n°1 – Correction des insuffisances de crédits de 2022

Le conseil municipal est informé qu'en fin d'exercice, des articles apparaissent déficitaires ainsi qu'une opération. Une décision modificative du budget est nécessaire puisque les mouvements sont à réaliser entre différents chapitres.

En effet, il manquerait 298.58 € à l'opération 238 (travaux divers), 551.89 € au chapitre 12 (frais de personnel) ainsi que 25 € en charges exceptionnelles (remboursement d'une location de la salle polyvalente).

Le chapitre 11 étant excédentaire en cette fin d'année, il est proposé au conseil d'y prélever les sommes requises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de réaliser les mouvements de crédits suivants :

### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap) – Opération	Montant	Article (Chap) – Opération	Montant
2312 (23) – 238 : agencements et aménagements de terrains	500.00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	500.00
	<b>500.00</b>		<b>500.00</b>

### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap) – Opération	Montant	Article (Chap) – Opération	Montant
023 (023) : Virement de la section d'investissement	500.00		

615232 (011) : Réseaux	-3000.00		
6411 (012) : Personnel titulaire	1150.00		
6456 (012) : Versement au FNC du supplément familial	1150.00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500.00		
	0.00		

<b>Total Dépenses</b>	<b>500.00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>500.00</b>
-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Départ de Mme Vaniembourg à 9h15.

### **Questions diverses :**

- L'association des parents d'élèves de Thiel sur Acolin demande s'il serait possible d'obtenir un lieu de stockage pour leurs fournitures. Une solution sera recherchée pour un local à Ferbois ou à l'école du Péage.
- La fin des travaux de l'école du péage est programmée pour le 21 décembre. L'emménagement se fera après le passage d'une entreprise de nettoyage, conformément au cahier des charges du marché public. Le déménagement pourrait se faire entre Noël et l'An.

Le goudronnage de l'arrêt minute devrait pouvoir se faire au printemps, en fonction des conditions météorologiques. L'éclairage sera fait dès ce lundi.

Pour affichage, le 19 décembre 2022  
Séance levée à 9h45